



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS  
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER  
315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

Reçu le

PRÉFECTURE DU RHÔNE  
14 AVR. 2025DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Extrait du registre des délibérations  
Comité Syndical du 21 mars 2025

DELIBERATION N° 2025-014

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt et un mars, le Comité Syndical étant assemblé en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Genis l'Argentière, après convocation légale du 7 mars 2025.

Nombre de membres :

En exercice : 143

Secrétaire de séance : André MOINE

Présents : 82

Votants : 83

Quorum : 73

Affichage : 10/04/2025

Délégués des Communes et EPCI présents :

AVEIZE (GIRAUD JB; LHOMME L), BEAUVALLON (FAURAT G), BESSENAY (PINET B), BIBOST (BONNARD F), BRULLIOLES (FRANCON A), BRUSSIEU (RUIZ S), CHABANIÈRE (BESSON E), CHAMBOST LONGESSAIGNE (SOULARD R, VINCENT A), CHAUSSAN (BESSON C), CHEVRIERES (BASSON B), CIVENS (BORDET G; FAJWISIEWICZ O), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN (FOUILLAT J), COTTANCE (SEYTRE M), EPERCIEUX SAINT PAUL (FARGE C), ESSERTINES EN DONZY (BOCHARD F), GREZIEU-LE-MARCHE (BLANCHARD D; HODOUL Y), HAUTE-RIVOIRE (MICHEL A; CHAVEROT G), JAS (RODRIGUE M; HENRIQUES M), LA CHAPELLE-SUR-COISE (GUINAND JM; FLECHET L), LARAJASSE (BRUYAS JM; GUINAND R), LONGESSAIGNE (CHAUSSENDE A), MARINGES (PONCET JM; CROZIER B), MONTCHAL (MELAY P), MONTROMANT (JEANNE MC), MONTROTTIER (CHAVEROT B; POISSON JF), NERONDE (BAUDOUIN R; FECHE S), PANISSIERES (FONGARLAND JJ; GONZALEZ E), POMEYS (GOUTAGNY JM; LUXEMBOURGER D), POUILLY LES FEURS (MOINE A; MAILLAVIN P), RONTALON (JOYAUX M), ROZIER EN DONZY (FOUGERE G), SALT EN DONZY (COMMEAT N; VACHERON D), SALVIZINET (PRUDHOMME E), SOUZY (PUPIER C; VERNAY P), ST ANDRE LA COTE (DRAGOL I), ST BARTHELEMY LESTRA (MICHEL A), ST CYR LES VIGNES (COURT G; DENIS G), ST DENIS SUR COISE (FAURE G; CHARRETIER B), ST ETIENNE METROPOLE (CHILLET M; DRID H; JOLY H), ST GENIS L'ARGENTIERE (VOLAY J; BASTION A), ST JULIEN SUR BIBOST (VANEL T), ST LAURENT DE CHAMOUSSET (SIMON Y), ST MARTIN EN HAUT (FAYOLLE B; VERICEL F), ST MARTIN LESTRA (SAMOUILLER E; RAMBAUD C), STE AGATHE EN DONZY (PRUDHOMME D; GAGNAIRE B), STE FOY L'ARGENTIERE (BUFFARD G), VALEILLE (DEROSIER P), VILLECHENEVE (BLANC D; SARCEY C), VIOLAY (PALAIS JC), VIRIGNEUX (LAVAL D), VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION (CHARMET M; CHARMY P; DAROUX F; FOND F; RACHEDI Y; RODDE C; TESTE D)

Délégués des Communes et EPCI absents excusés :

COISE (GUINAND J), RIVERIE (MAISONNEUVE E), ST CLEMENT LES PLACES (SEVE O; GEY P), ST MEDARD EN FOREZ (BOUTEILLE M; SIRGUEY L), SAINT SYMPHORIEN SUR COISE (BANINO J; TOINET G), ST ETIENNE METROPOLE (BONNET B).

Délégués des Communes et EPCI absents excusés ayant donné pouvoir :

BRUSSIEU (VENET M – donne pouvoir à RUIZ S)

**Objet: Approbation du Compte Administratif 2024 dressé par Monsieur le Président**

**Objet: Approbation du Compte Administratif 2024 dressé par Monsieur le Président**

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le Compte Administratif 2024 qui s'établit ainsi :

	<i>Section d'Exploitation</i>	<i>Section d'Investissement</i>
- Dépenses autorisées	9 241 000,00 €	16 960 677,00 €
- Dépenses réalisées	3 863 147,80 €	11 425 077,11 €
- Recettes prévues	9 241 000,00 €	16 960 677,00 €
- Recettes réalisées	9 180 835,20 €	11 562 854,43 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 317 687,40 €</b>	<b>137 777,32 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>		
- Dépenses	/	5 276 541,00 €
- Recettes	/	132 711,00 €

Après explications données aux Délégués, le Président se retire de la salle des délibérations, pour que l'Assemblée puisse émettre son vote.

L'Assemblée, placée sous la présidence de Monsieur GOUTAGNY, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat,

- ✓ **APPROUVE**, à l'unanimité des présents, le Compte Administratif 2024 du Président CHAVEROT, selon les chiffres présentés.
- ✓ **SOUMET** au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
Bernard CHAVEROT

*CHAVEROT*  
SYNDICAT MIXTE  
des monts  
du Lyonnais  
et de la  
basse vallée  
du Gier  
69590 POMEYS

Le secrétaire de séance  
André MOINE

*Moine*